

M. Burton: Ma première question est de savoir quelle est la recette prévue de cette surtaxe pour 1970 telle qu'elle s'applique aux revenus des particuliers et quelle est la recette prévue sur les revenus des sociétés? Ma question suivante se rapportait aux tableaux du Livre blanc sur la réforme fiscale des pages 30 à 33. Est-il possible de comparer les niveaux d'imposition actuels et ceux proposés dans le Livre blanc en supposant que cette surtaxe ne soit plus appliquée en 1970?

L'hon. M. Gray: Monsieur le président, je regrette de ne pas avoir ici un exemplaire du Livre blanc et je devrais peut-être avouer que je n'ai pas non plus ce genre de chiffres.

L'hon. M. Stanfield: Cela vaut mieux. Vous n'allez tout de même pas vous laisser prendre avec ça sur vous, jeune homme!

L'hon. M. Gray: Monsieur le président, il me semble qu'on verra dans le Livre blanc un point de départ pour une réforme fiscale très équitable. J'avais l'impression que nous sommes en train d'étudier des propositions issues du budget du mois de juin dernier. En ce qui concerne la seconde question du député, je puis essayer de lui procurer des renseignements plus tard, s'il est possible de déterminer des chiffres.

En ce qui concerne la première question, relative aux rentrées additionnelles, il me semble que, pour ce qui est de l'exercice 1969-1970, les rentrées additionnelles se chiffreront à 100 millions de dollars pour l'impôt sur le revenu des particuliers et à 55 millions pour l'impôt sur le revenu des sociétés.

M. le président: L'article 1 est-il adopté?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Sur division.

(L'article est adopté, sur division.)

Le titre est adopté.

(Rapport est fait du bill.)

M. Burton: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Si le député veut prendre la parole, il pourrait attendre que je mette aux voix la motion tendant à la troisième lecture. Il ne peut y avoir débat à la présente étape.

Quand le bill sera-t-il lu pour la troisième fois?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Dès maintenant, du consentement de la Chambre.

L'hon. M. Gray (au nom de l'honorable M. Benson) propose que le bill soit lu pour la 3^e fois et adopté.

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de parler longuement à ce stade-ci de l'étude du projet de loi.

Des voix: Bravo!

M. Burton: Je suis heureux de constater ma popularité des deux côtés de la Chambre. Je crois que les députés de notre parti ont clairement exposé pourquoi on ne devrait pas donner suite à ce projet de loi maintenant. Je suis bien déçu des réponses que le ministre a faites aux propositions et aux opinions énoncées par notre parti. Nous croyons que le gouvernement n'a pas répondu à la question fondamentale.

Lorsque le budget a été présenté en juin dernier, le ministre des Finances (M. Benson) avait clairement fait comprendre que le gouvernement n'avait pas l'intention de prolonger le prélèvement de cette surtaxe en 1969 en vue d'obtenir des revenus supplémentaires mais plutôt pour assurer la stabilité économique. Nous estimons que la situation de l'économie canadienne a radicalement évolué depuis et que le gouvernement doit en tenir compte avant de vouloir faire adopter ce projet de loi. Nous estimons que le gouvernement n'a pas tenu compte de la présente situation. Nous estimons qu'il n'a pas réussi à démontrer que les conditions économiques sont les mêmes qu'au printemps dernier et semblables à celles qui existaient au début de l'été lorsque ces propositions budgétaires ont été formulées. Nous estimons, en outre, que les changements qui se sont produits depuis lors réclament un changement de politique. Le gouvernement a fait preuve d'entêtement en refusant de considérer les propositions soumises par l'opposition, et en particulier celles du Nouveau parti démocratique.

• (8.10 p.m.)

J'ai suivi avec intérêt les propos que le député de Waterloo (M. Saltsman) et le ministre d'État (M. Gray) ont échangés. Le ministre a semblé dire que le gouvernement n'était pas trop sûr du montant total des recettes pour la présente année financière malgré l'excédent sensible de près de 850 millions de dollars au 31 octobre, et bien qu'un certain fléchissement de ce surplus demeure prévisible pour le reste